



RCS : AJACCIO

Code greffe : 2001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AJACCIO atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00118

Numéro SIREN : 344 946 041

Nom ou dénomination : A CITADELLA

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 2063

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'AJACCIO

PALAIS DU FINOSELLO - AVENUE MARECHAL LYAUTEY
CS 20983 - 20700 AJACCIO CEDEX 9

TEL 04 95 23 17 82 / FAX 04 95 20 75 93

RECEPISSE DE DEPOT

Cabinet VAREON Gilles

résidence Diamant I Bâtiment C - Place de Gaulle
20000 Ajaccio

V/REF :

N/REF : 88 B 118 / 2017-B-2063

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'AJACCIO certifie qu'il a reçu le 31/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

A CITADELLA
Société à responsabilité limitée
Caldanicia
Sarrola-Carcopino
20167 Mezzavia

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-2063 le 31/07/2017

R.C.S. AJACCIO 344 946 041 (88 B 118)

Fait à AJACCIO le 31/07/2017,

Le greffier



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016 Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI) ☐

Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD ☐

Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation : ☐

Adresse du service
où doit être
déposée cette
déclaration

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
BP 409
6 PARC CUNEO D'ORNANO
20195 AJACCIO CEDEX 1

Adresse du déclarant (quand celle-ci est
différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du siège social si elle est différente du
principal établissement :

A IDENTIFICATION

S.A.R.L A CITADELLA
Route de Caldaniccia

Identification du
destinataire

20167 SARROLA-CARCO PINO

Insp. IFU N° dossier N° Siret

34494604100011

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Bâtiment

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	54 895	Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	38 120	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%	Plus-values exonérées art.238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art.44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐**D IMPUTATIONS** (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été
comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale
d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en carrouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises
à la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par
l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles
pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : SABL CABINET VAREON & ASSOCIES
Résidence Diamant 1 Bl C

PLACE DE GAULLE
20000 AJACCIO

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

A AJACCIO le 28042017

Signature et qualité du déclarant

Dominique MARTINETTI

Gérant

Désignation de l'entreprise
et date de clôture de l'exercice

S.A.R.L. A CITADELLA
31122016

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

S.A.R.L A CITADELLA
31122016

H DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 15 % (art. 219 I a <i>ter</i> et a <i>quater</i> du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L A CITADELLA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Route de Caldaniccia		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 4 9 4 6 0 4 1 0 0 0 1 1		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2016						
		N-1 31/12/2015						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	10 122	9 480	642	2 770
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	21 343		21 343	21 343
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	43 285	42 187	1 098	1 380
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	676 729	543 294	133 435	154 816
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	79 201	57 032	22 169	30 411
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	10 370		10 370	10 370	
TOTAL (II)		BJ	BK	841 050	651 993	189 057	221 090	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	50 823		50 823	113 515
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	468 528	101 942	366 586	467 043
		Autres créances (3)	BZ	CA	125 380		125 380	140 542
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	30 926		30 926	60 915
Disponibilités		CF	CG	518 518		518 518	827 504	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	47 071		47 071	12 387	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 241 246	101 942	1 139 304	1 621 907	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 082 296	753 935	1 328 361	1 842 997	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	10 370	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L A CITADELLA		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	6 300	6 300	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	84 250	106 690	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	130 301	127 560	
	Subventions d'investissement	DJ	4 930	5 667	
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	525 781	546 217	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 169		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	5 169		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	48 343	71 189	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		16 694	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		806 808	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 143	183 203	
	Dettes fiscales et sociales	DY	202 725	198 757	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	426 199	15 282	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		4 847	
TOTAL (IV)	EC	797 410	1 296 780		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 328 361	1 842 997		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	797 410	489 972		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L A CITADELLA							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	3 352 779	FH		FI	2 992 973	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 352 779	FK		FL	2 992 973	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	17 740	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	19 937	
	Autres produits (1) (11)					FQ	150	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 030 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	433 833	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(75 392)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	871 759	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	33 937	
	Salaires et traitements *					FY	1 178 483	
	Charges sociales (10)					FZ	389 112	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	49 545
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	14 289
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	14 155	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 909 720
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	121 080	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 196	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	12	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 196	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	12	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 009	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 020	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 176	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	122 256	

Désignation de l'entreprise S.A.R.L A CITADELLA				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 843	9 267	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	10 737	737	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	15 580	10 004	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	972	973	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	4 586		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	5 169		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	10 727	973	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	4 853	9 031	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	21 092	3 727	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 410 318	3 044 000	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	3 280 017	2 916 440	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	130 301	127 560	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont	amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
			amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	7 615	7 637
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	51 434	54 094
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	20 305	obligatoires	A9	31 129
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				920	4 843	
PROVISION EXCEPTIONNELLES				5 169		
PENALITES				52		
VNC-PDTS CESSION ELTS ACTIFS CEDES				4 586	10 000	
QUOTE PART SUBVENTION VIREE					737	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Etats financiers au 31/12/2016

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 328 361 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 410 318 euros** et un total **charges** de **3 280 017 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **130 301 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2016** et finit le **31/12/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virem t.p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	31 465					31 465
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31 465					31 465
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	140					140
	instal. agencet aménagement	43 145					43 145
	Instal technique, matériel outillage industriels	706 662		13 729		43 663	676 729
	Instal., agencement, aménagement divers	33 345		741		562	33 523
	Matériel de transport	25 554		6 444		17 000	14 998
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	30 680					30 680
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	839 526		20 913		61 225	799 215
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 370					10 370
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 370					10 370
TOTAL		881 361		20 913		61 225	841 050

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2016
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	7 352	2 128		9 480
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 352	2 128		9 480
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	140			140
instal. agencement aménagement	41 765	282		42 047
Instal technique, matériel outillage industriels	551 847	35 110	43 663	543 294
Autres Instal., agencement, aménagement divers	25 890	1 528	562	26 856
Matériel de transport	12 029	5 575	12 414	5 191
Matériel de bureau, mobilier	21 248	3 736		24 984
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	652 919	46 232	56 639	642 513
TOTAL	660 271	48 360	56 639	651 993

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							(191)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							(191)
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							(191)
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2016
Total des Charges à payer		33 340
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		90
<i>INTERETS COURUS EMPRUNTS</i>	<i>90</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 271
<i>FOURN. FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>10 271</i>	
Dettes fiscales et sociales		22 588
<i>ORG.SOCIAUX AUTRES CH A PAYER</i>	<i>11 246</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>11 342</i>	
Autres dettes		391
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	<i>391</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2016
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			47 071	47 071
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				47 071

A CITADELLA
Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Z.I CALDANICCIA
20167 SARROLA CARCOPINO
344 946 041 RCS AJACCIO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2016

TROISIEME RESOLUTION

1. Régularisation du résultat afférent à la SARL DM INVEST, selon acte de cession de parts.

Le contrat de cession prévoit une restitution de l'excédent de capitaux propres supérieurs à 450 000 €.

La restitution est la suivante :

Capitaux propres 31/12/2016	525 781.41 €
Plafond de calcul	<u>- 450 000.00 €</u>
TOTAL RESULTAT RESTITUABLE	75 781.41 €

2. Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 130 301,01 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	130 301,01 €
Dividendes SC INITIALS THEORY	54 520,01 €
Dividendes SARL DM INVEST	<u>75 781,00 €</u>
TOTAL RESULTAT AFFECTE	130 301, 01 €

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres ne deviennent pas inférieurs à la moitié du capital social comme énoncé par erreur dans le rapport de gestion et s'élèvent donc à 395 480.40 €.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22/06/2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

